

# **FACILITÉ G5 SAHEL**



**Préavis pour un  
Appel à  
propositions**

Financement d'un projet de  
développement au  
**Hodh Ech Chargui,  
Mauritanie**

# Financement d'un projet de développement au Hodh Ech Chargui

La Facilité G5 Sahel (« La Facilité ») prévoit de lancer un appel à propositions pour un projet de développement début mars 2022. Cet avis préalable devrait permettre aux organisations intéressées de préparer une soumission et, en particulier, de rechercher à un stade précoce des partenaires potentiels pour une candidature conjointe.

La Facilité est une fondation indépendante qui finance des projets locaux dans les pays du G5 Sahel. Ses organes sont composés en partie de représentants des États membres et du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Elle finance son travail grâce à des subventions de différents donateurs parmi les membres de l'Alliance Sahel. Le projet actuellement mis au concours est financé par des fonds de la coopération allemande.

## Données clés

Zone d'intervention : Hodh ech Chargui, Mauritanie  
 Budget global indicatif : EUR 5-6 millions sur une période de 4-6 ans  
 Démarrage du projet : A partir d'août 2022

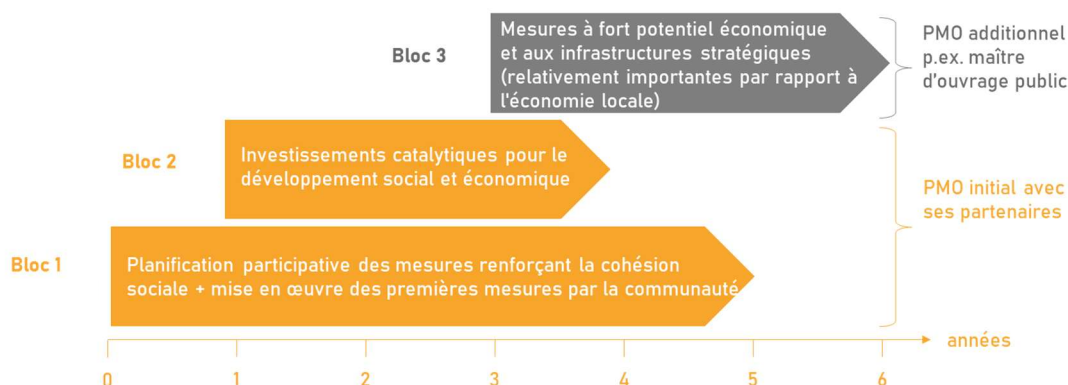
## Projets éligibles

La Facilité G5 Sahel finance des mesures infrastructurelles visant à l'amélioration des moyens de subsistance, de l'accès aux infrastructures économiques et sociales ainsi que la création d'emploi dans les zones d'intervention. Les projets doivent contribuer au développement, le renforcement de la cohésion sociale et la perception positive des acteurs publics. Pour cette raison, le choix des infrastructures à mettre en œuvre est pris par un procès participatif et inclusif avec une large participation de la population et les autorités compétentes.

Le projet à financer se déroulerait donc en deux phases interdépendantes :

- Bloc 1 : Processus de planification participatif pour le développement des projets d'infrastructure à financer.
- Bloc 2 : mise en œuvre des projets d'infrastructures convenus (dans la limite des fonds disponibles)

Si les phases 1 et 2 identifient un besoin pour un projet d'infrastructure plus important (1 à 3 millions d'euros), il est possible d'étendre le projet par un bloc 3 en impliquant des partenaires ayant l'expérience nécessaire en matière de maîtrise d'ouvrage (par exemple un Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public).



## Qui peut postuler ?

L'appel à candidatures s'adresse aux ONG ayant une longue expérience en Mauritanie, qui peuvent postuler seules ou en consortium avec d'autres organisations. Les ONG non mauritaniennes ne peuvent postuler qu'en consortium avec des partenaires mauritaniens, qui doivent jouer un rôle important dans la conception et la gestion du projet.

## Procédure de candidature et Calendrier prévisionnel

La procédure de candidature se déroule en plusieurs étapes. Afin de permettre une large participation, la première étape consiste à soumettre une note conceptuelle succincte sans aucun document justificatif. Dans la note conceptuelle, les candidats se présentent et décrivent leur idée de projet et objectifs dans les grandes lignes.

Au cours de la deuxième phase, la Facilité mènera des entretiens approfondis avec les candidats prometteurs.

Lors de la dernière phase, trois candidats au maximum seront invités à élaborer et à soumettre des propositions de projet élaborés, y inclus un budget détaillé pour le bloc 1. Ces candidats seront également évalués en termes de capacités financières et administratives. La décision finale sera prise par le Conseil Stratégique de la Facilité, sur base d'une proposition du Conseil de Direction.

<b>Début mars:</b>	publication de l'appel à propositions
<b>Fin mars :</b>	remise de la note conceptuelle
<b>Deuxième quinzaine d'avril :</b>	entretiens avec les candidats prometteurs (vidéoconférence)
<b>Mai :</b>	uniquement pour les candidats présélectionnés : élaboration de propositions de projets complètes
<b>Fin mai :</b>	remise des propositions de projet complètes
<b>Fin juin :</b>	décision sur l'attribution du projet
<b>juillet :</b>	conclusion de la convention de financement
<b>à partir d'août 2022 :</b>	début du projet, versement des premiers subsides

## Pour plus des informations

La Facilité proposera une **consultation ouverte par vidéoconférence** quelques jours avant la publication (probablement la dernière semaine de février).

Les organisations intéressées peuvent s'inscrire par e-mail pour recevoir le lien correspondant.

Email : [info@facilite-g5sahel.org](mailto:info@facilite-g5sahel.org)

L'appel d'offre sera publié sur les sites-web suivantes :

- <https://facilite-g5sahel.org/documents/>
- <https://beta.mr>

NB : Le contenu et les procédures décrits dans la préannonce ne sont pas juridiquement contraignants pour la Facilité et peuvent être modifiés par la Facilité lors de la publication de l'appel à proposition.